
Résumé de projet

Plan de développement de la zone agricole



BROME-MISSISQUOI : POUR UNE AGRICULTURE VERTE ET EN SANTÉ !

Une initiative de la MRC Brome-Missisquoi
réalisée en collaboration avec
le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du
Québec (MAPAQ)

Mars 2010

*Agriculture, Pêcheries
et Alimentation*
Québec 

Mise en contexte

L'évolution du monde agricole de la région de Brome-Missisquoi a largement contribué au façonnement de son image et de son identité qu'on lui connaît aujourd'hui. Les sols riches et le climat favorable de la plaine du Saint-Laurent ont permis de dynamiser l'agriculture de l'ouest du territoire avec de la grande culture et des élevages intensifs. Cette particularité agricole s'estompe rapidement vers le centre de la région, dans le piémont des Appalaches, où les collines et les petites vallées permettent une agriculture beaucoup plus diversifiée et spécialisée (viticulture, élevages exotiques) qui tire profit des microclimats présents. Autrefois représentée par de grandes prairies verdoyantes et de pâturages pour les fermes d'élevage conventionnel, l'agriculture du secteur montagneux des Appalaches, situé à l'est, est maintenant très marginale, voir même en péril. L'importance économique de la villégiature et des activités récréotouristiques dans cette partie du territoire a créé une pression importante sur l'utilisation des terres. L'agriculture de Brome-Missisquoi est maintenant à la croisée des chemins et doit dorénavant choisir qu'elle sera son rôle et sa vision pour l'avenir des communautés présentes.

Il est primordial de pouvoir adapter l'agriculture afin qu'elle reconnaisse son rôle dans une région viticole, qu'elle soit verte, donc respectueuse de son environnement naturel et qu'elle soit reconnue comme une industrie en santé, autant financièrement que dans la qualité de ses produits.

Description du projet

Le rapport de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois (CAAAQ), déposé le 12 février 2008, propose, dans le cadre de sa recommandation 44, que l'on encourage et soutienne la réalisation de plans de développement de la zone agricole (PDZA) dans les MRC du Québec.

Huit municipalités régionales de comté sont de ce fait soutenues aujourd'hui par le ministère de l'Agriculture des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) dans l'élaboration de projets pilotes de développement de la zone agricole ayant pour but la mise en valeur de leur territoire agricole **centrée sur l'agriculture**. Les mandats et objectifs de ce chantier sont de :

- favoriser l'occupation dynamique de la zone agricole centrée sur l'agriculture;
- mettre en valeur le potentiel agricole dans une perspective d'accroissement et/ou de diversification des activités agricoles;
- promouvoir le développement d'activités complémentaires à l'agriculture tel l'agrotourisme;
- contribuer à une cohabitation harmonieuse entre les usages agricoles et non agricoles;
- favoriser une plus grande multifonctionnalité du territoire dans les milieux dévitalisés.

Ces projets serviront à élaborer un guide de référence et un cadre de travail pour l'ensemble de la province.

La MRC Brome-Missisquoi a été choisie pour faire partie de ceux-ci de par ses réalités géographiques et agricoles diversifiées et à sa représentativité particulière à des problématiques et pressions distinctes.

Qu'est-ce qu'un PDZA

Selon le MAPAQ, un plan de développement de la zone agricole peut se définir comme étant un outil :

- de planification territoriale visant à favoriser le développement du plein potentiel agricole d'une MRC;
- complémentaire aux autres démarches de planification;
- s'appuyant sur une démarche de concertation entre les principaux acteurs concernés par le développement agricole dans la MRC;
- prenant appui sur un portrait de l'agriculture et l'identification des possibilités de développement de l'agriculture.

Les résultats attendus

Le plan de développement de la zone agricole de la MRC Brome-Missisquoi est la première étape d'un chantier majeur sur la restructuration de l'agriculture sur l'ensemble de son territoire. Ce dernier permettra de mener une vaste consultation des acteurs du milieu représenté autant par

des experts que les citoyennes et citoyens. Les résultats recherchés sont les suivants :

- Élaborer des stratégies novatrices afin de permettre le développement, l'accroissement et la diversification de l'agriculture en profitant des différents types de milieux et climats présents;
- Retrouver le sentiment d'appartenance aux communautés agricoles rurales et ainsi accroître la vitalité économique des villes et villages concernés;
- En faire une agriculture qui nous est propre, qui nous représente et sur laquelle nous pourrions en être fiers.

Les grandes étapes du projet

1. **Diagnostic agricole du territoire de la MRC** (juin 2009 à février 2010), incluant des rencontres avec divers acteurs et intervenants du milieu agricole du territoire et la participation des jeunes.
2. **Diagnostic** (février/mars 2010)
3. **Élaboration du plan d'action préliminaire du PDZA** (mars/avril 2010)
4. **Phase de consultation publique** (mai 2010)
5. **Rédaction du plan d'action final du PDZA** (avril/mai/juin 2010)
6. **Rédaction finale du PDZA** (juin/juillet 2010)
7. **Adoption du PDZA par le conseil de la MRC** (août 2010)